

## SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1912

---

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1912, n° 9.

*Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des beaux-arts*, 1912, n° 8, 9-10 et 11.

*Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des sciences*, 1912, n° 8, 9-10 et 11.

*Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, Procès-verbal, 1912, n° 7. — H. Polig, Sur une vieille mandibule de *Tetracaulodon ohioiticum* Blum avec défense *in situ*.

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1912, n° 4.

*Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1911, n° 11.

*Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, 1910-1911*.

*Volkskunde*, 1912, n° 11 et 12. — Fr. de Ridder, Oyer de doodschuld in oude gilden en broederschappen. — Th. Peeters, Oude kempische liederen. — A. de Cock, Spreekwoorden, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. — A. de Cock, Kinderspel « klein Anna ». — Een oud Holl. kinderrijmpje uit Washington. — V. Fris, Stropdragers.

*L'Anthropologie*, 1912, n° 5. — H. Breuil, Pascual Serrano Gomez et Juan Cabré Aguilo, Les peintures rupestres d'Espagne. — H. Neuville, A propos d'un crâne de Gorille. — P. Rivet, Entente internationale pour l'unification des mesures anthropométriques sur le vivant.

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, 1912, 7B, 8A.

*Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology*, 1912, n° 52. — Aleš Hrdlička, W. H. Holmes, Bailey Willis, Fred. Eug. Wright, Clarence N. Fermer, Early man in South America.

*Franz Boas*, Changes in the bodily form of descendants of immigrants. (Extr. de « *The American Anthropologist* » 1912, vol. XIV, n° 3.)

*Giuseppe Sergi*, Fatti e ipotesi sul'origine dell' Uomo. (Extr. de la « *Rivista di Anthropologia* », 1912, fasc. 3.)

*Correspondance*. — MM. Paul Janson et Simonson nous ont adressé leur démission de membre effectif.

Le Congrès international de géographie rappelle que la X<sup>e</sup> session se tiendra à Rome du 27 mars au 3 avril 1913. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, le commandant Giovanni Roncagli, à Rome.

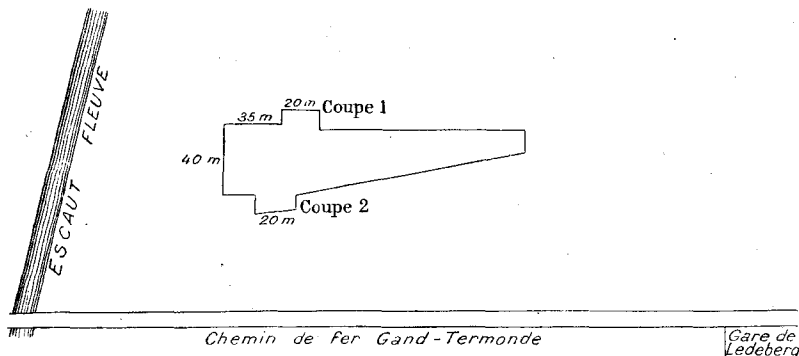
M. I. Dharvent, de Béthune, nous adresse une collection de cartes postales reproduisant des types de pierres-figures.

La Société royale d'archéologie de Bruxelles fêtera par des solennités spéciales son XXV<sup>e</sup> anniversaire. Les membres de notre Société sont aimablement invités à y assister. Le 26 janvier aura lieu une séance solennelle au Palais des Académies. M. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles, y fera une conférence accompagnée de projections lumineuses sur la reconstitution de la Grand'Place. Les membres de notre Société qui désirent y assister sont priés de s'adresser au bureau qui leur fera remettre des cartes d'invitation.

*Nécrologie*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort du D<sup>r</sup> Otto Schoetensack, professeur d'anthropologie à l'Université d'Heidelberg, membre correspondant de notre Société.

COMMUNICATION DE M. GEORGES HASSE.  
 UNE STATION NÉOLITHIQUE ROBENHAUSIENNE  
 A LEDEBERG-GAND.

Au cours de travaux exécutés pour le chemin de fer, à Ledeborg, à faible distance de la gare et près de l'Escaut, en juillet 1909, les fouilles mirent au jour d'intéressantes coupes géologiques et firent découvrir une série d'objets préhistoriques de grand intérêt.

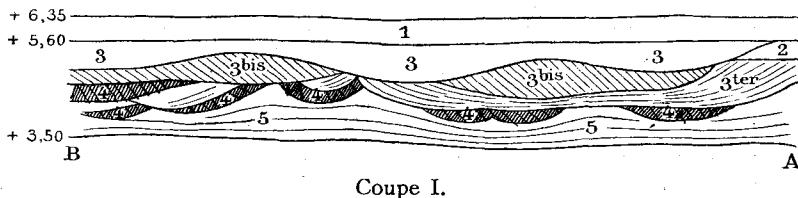


Plan et situation de la fouille le 29 juillet 1909.

La fouille avait 40 mètres de largeur, plus de 70 mètres de longueur et allait en profondeur de la cote  $+ 6^m40$  à  $+ 3^m40$ .

Les deux coupes géologiques relevées aux endroits où les objets préhistoriques furent retrouvés se rapportent à une série de dépôts d'alluvions modernes de l'ancien cours de l'Escaut.

La coupe 1 avait 20 mètres en largeur et montrait une succession de couches de  $+ 6^m35$  à  $+ 3^m50$ .



Coupe I.

1. Argile des polders, stratification horizontale :  $6^m35$  à  $5^m60$ . Un sable moderne a été trouvé assez superficiellement (fig. 1).

2. Banc de tourbe 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>50 d'épaisseur.

3. Dépôt sableux brun et vert, à stratifications régulières horizontales.

3<sup>bis</sup>. Stratifications régulières, sableuses-limoneuses, jaunes, recoupées par suite d'un remaniement venu du point A.

3<sup>ter</sup>. Bandes sablo-limoneuses, brunes, déposées par affouillement d'une partie de la couche 4.

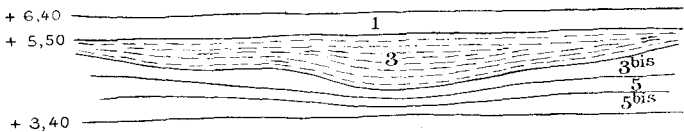
4. Bandes tourbeuses alternant avec des couches à stratifications entrecroisées, sablo-calcareuses, blanches, avec masses de grès yprésiens remaniées, fossiles triturés en masses souvent agglomérées, débris tourbeux, nombreuses coquilles de mollusques fluviatiles modernes.

Ces bandes isolées sont ce qui reste d'une couche continue qui, postérieurement à son dépôt, a été affouillée pour une cause non élucidée ici.

Cette couche n° 4 a donné à sa base tous les objets et ossements du Néolithique robenhausien.

5. Bande vaseuse noire, stratifiée horizontalement, avec en dessous des bandes sablo-limoneuses verdâtres.

La coupe 2 avait 20 mètres de longueur et montrait une succession de couches de + 6<sup>m</sup>40 à + 3<sup>m</sup>40.



Coupe II.

1. Argile des polders, stratifications horizontales de 6<sup>m</sup>40 à 5<sup>m</sup>50.

3. Dépôt sablo-argileux jaunâtre, à stratifications régulières horizontales.

3<sup>bis</sup>. Bande sableuse grise, de 10 à 20 centimètres d'épaisseur.

4. La couche sableuse à stratifications entrecroisées a disparu.

5. Bande vaseuse noire, variant de 0<sup>m</sup>50 à 1 mètre.

5<sup>bis</sup>. Bandes sablo-limoneuses, régulièrement stratifiées, verdâtres, avec quelques grès yprésiens à la base.

L'ensemble de ces données géologiques correspond entièrement à celles relevées à Anvers, Stabroek, Haesdonck, Malines, et

donne au point de vue archéologique les mêmes âges pour les diverses couches qu'à Anvers :

1. Argile des polders, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours.
2. Tourbe du Néolithique au II<sup>e</sup> siècle
3. Dépôts supérieurs, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle.
4. Dépôts avec remaniements des terrains riverains, du III<sup>e</sup> siècle X<sup>e</sup> siècle et au Néolithique.
5. Néolithique.
6. Terrains tertiaires en place.

C'est à la base de la couche 4 que furent trouvés tous les objets et ossements néolithiques, dont voici l'énumération :

1. Hache en silex gris, bien polie, avec deux grandes et deux petites faces, deux biseaux et une utilisation pour emmanchement (fig. 2).

La hache est bien patinée et a 15 centimètres de longueur.

2. Une belle et grande hache en bois de cerf, avec un grand trou foré en cylindre et deux petits biseaux extérieurs, bien polie; longueur, 18<sup>cm</sup>5 (fig. 3).

3. Une hache en bois de cerf, le biseau seul est poli, modèle des hâches de Termonde et Anvers (fig. 4); longueur, 18 centimètres; trou foré en cylindre avec deux petits biseaux extérieurs.

4. Un poinçon en bois de cerf, largement perforé; longueur, 12 centimètres (fig. 5).

5. Poinçons en bois de cerf entaillés et polis vers le bout (fig. 6-7-8-9).

6. Deux bois de cerf taillés et travaillés; longueurs : 70 centimètres et 40 centimètres (fig. 10 et 11).

7. Une très intéressante hache en bronze : on pourrait la croire en cuivre étant donnée sa patine rouge cuivre; une face est fortement martelée et en partie polie, rouge; l'autre face est rugueuse et jaunâtre; la hache présente cinq faces et deux biseaux (fig. 12).

Cette hache doit-elle être considérée comme un objet de culte, un simple lingot d'échange ou une preuve de richesse?

Et tout cas, c'est la première de ce modèle trouvée dans la Basse-Belgique; elle constitue une pièce importante pour l'histoire des relations entre peuples fort éloignés.

8. Une belle pointe de lance en bronze, avec deux beaux ailerons, pièce bien achevée; longueur, 9 centimètres (fig. 13).

9. Une petite urne en terre mal cuite, grisâtre, friable, faite à la

main très grossièrement (fig. 14, 14b, 14c); hauteur, 9 centimètres; diamètre supérieur, 9 centimètres; diamètre inférieur, 6 centimètres.

10. Ossements trouvés avec ces objets :

*Bos primigenius* : Deux maxillaires inférieurs, un demi-crâne; un atlas; un axis; première, deuxième et troisième vertèbres dorsales; première, deuxième et troisième côtes; demi-côte entaillée; un humérus; cinq os du carpe; un canon entaillé; cinq phalanges; un sésamoïde.

Tous ces ossements proviennent d'un même individu.

*Bos taurus* : Une côte entaillée; un crâne; un demi-scapulum entaillé.

*Equus caballus* : Un canon; un humérus entaillé.

*Cervus alces* : Un canon; deux bois.

*Cervus capraeolus* : Un canon.

*Sus scrofa* : Une canine entaillée.

L'ensemble de toutes ces pièces se rapporte bien à une station néolithique robenhausienne.

Dans l'argile des polders fut trouvé également un petit soulier modèle, en chêne, du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 15).

MM. De Potter et J. Broeckaert nous apprennent que la commune de Ledeborg, située aux portes de Gand, jadis seigneurie de Ledeborg, appartient jusque dans les temps les plus reculés à l'abbaye Saint-Pierre, et qu'en 966 on en parle déjà dans un acte du roi Lothaire au sujet des dépendances de cette abbaye; Ledeborg était située au pied du Blandinusberg, signifie chemin vers la montagne et tire son étymologie de sa situation.

Cela nous montre donc que Ledeborg a été habité depuis le Néolithique jusqu'à nos jours sans interruption, et cependant les cartes du XVI<sup>e</sup> siècle, montrant Gand et ses environs, représentent l'Escaut avec un cours unique à Ledeborg, sans affluent; mais jamais on ne mentionne le nom de Ledeborg.



FIG. 1.

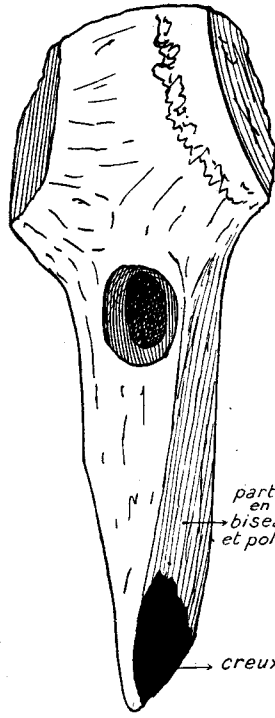
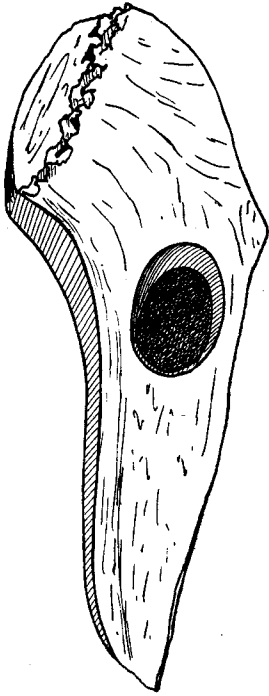


FIG. 4.

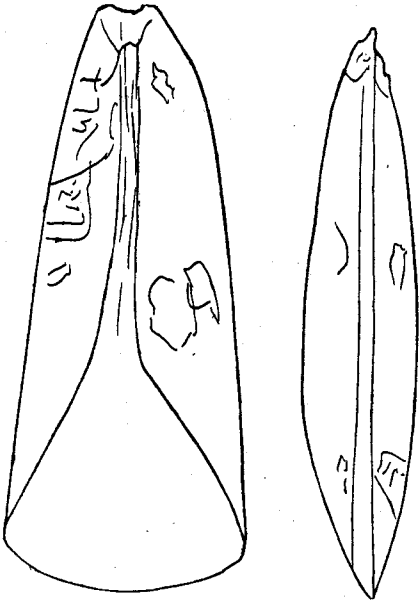


FIG. 2.

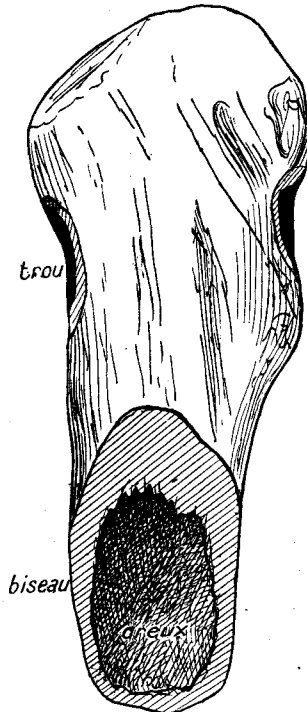


FIG. 3.



Fig. 6



Fig. 8

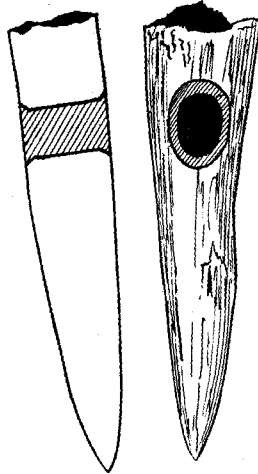


FIG. 5.

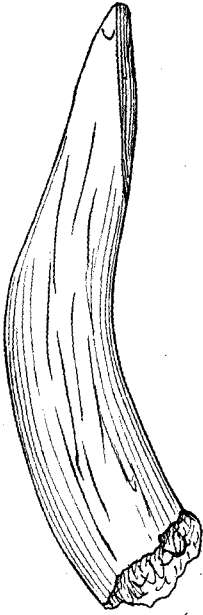


Fig. 7

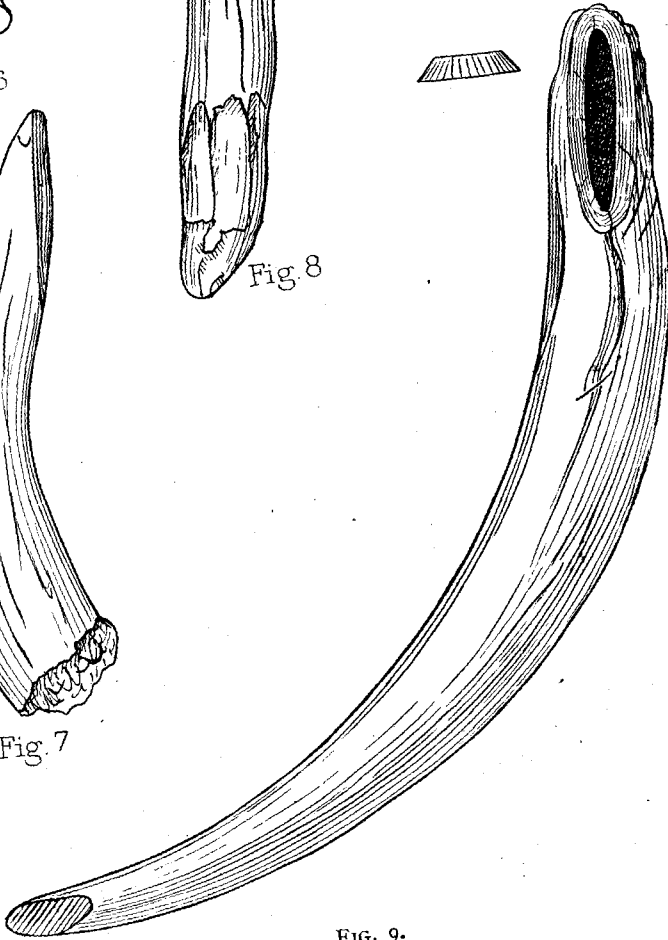


FIG. 9.



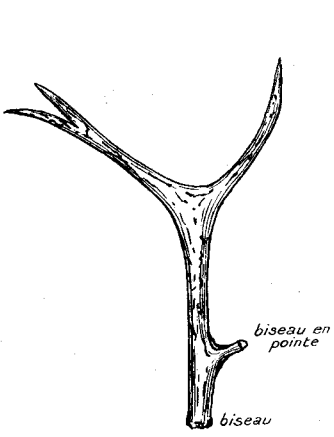


FIG. 10.

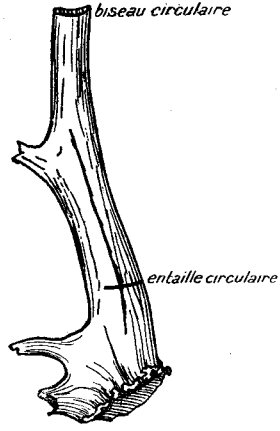


FIG. 11.

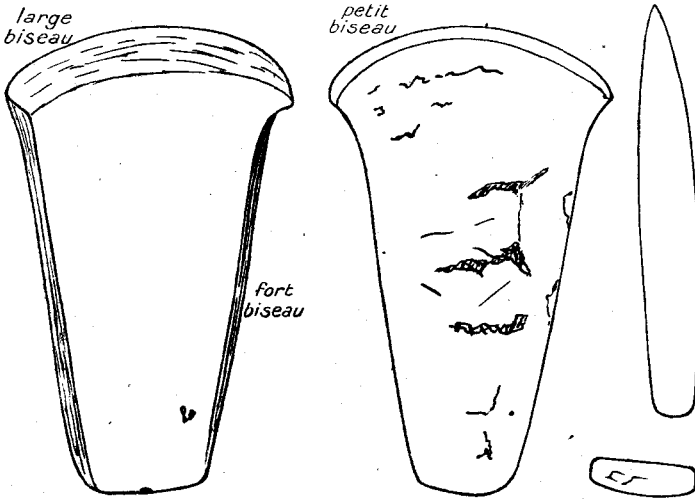


FIG. 12.

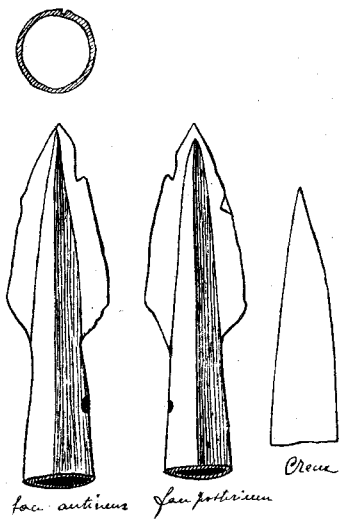


FIG. 13.



FIG. 14 a.

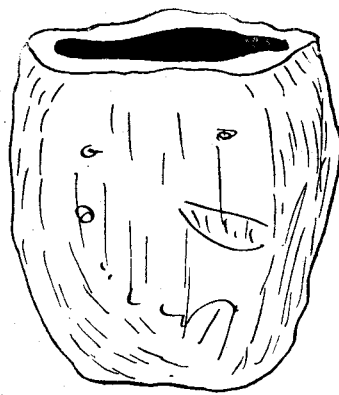


FIG. 14.

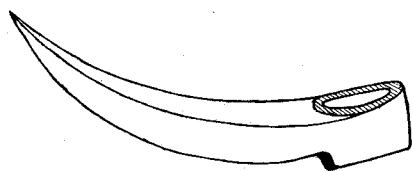


FIG. 15.

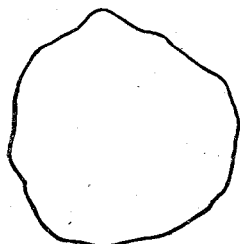


FIG. 14 b.

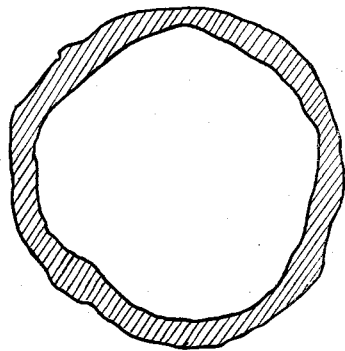


FIG. 14 c.

DISCUSSION.

M. le baron DE LOË demande à M. Hasse si le gisement de Ledeborg a présenté des traces certaines de palafitte (pieux, etc.).

M. HASSE. — La station néolithique robenhausienne de Gand-Ledeborg n'a donné aucun pilotis et se présente donc dans les mêmes conditions que toutes les autres stations néolithiques le long de l'Escaut, d'Anvers à Gand.

M. le baron DE LOË ne croit pas que la hache en métal trouvée à Ledeborg et qui, du reste, n'a pas été analysée, soit en cuivre. On ne rencontre d'objets en cuivre pur que dans certaines régions comme l'île de Chypre, l'Espagne, le Midi de la France, etc., où il y a eu réellement un « âge du cuivre » ayant précédé l'âge du bronze. Notre bronze, dit-il, est un bronze d'importation dû au commerce, et jusqu'ici on n'a jamais trouvé en Belgique d'objet antique en cuivre pur.

M. CUMONT insiste également sur la nécessité d'une analyse pour identifier le métal de la hache. Il existe des monnaies romaines en bronze qui, à la suite d'oxydations spéciales, ont pris soit une teinte rougeâtre, soit une teinte noirâtre semblable à celle de cet ustensille.

COMMUNICATION DE M. MAURICE EXSTEENS.  
NOTE SUR LES STATIONS LACUSTRES D'ONNENS.

(Planche VII.)

A proximité d'Onnens, village situé entre Concise et Grandson, au bord du lac de Neuchâtel, existent deux stations palafittiques dont l'une appartient à l'époque robenhausienne, l'autre à l'époque du bronze.

Ces deux stations sont voisines : celle de l'âge du bronze est même en partie superposée à la première.

Une partie de la station robenhausienne, qui émerge à certaines époques de l'année, forme un petit « steinberg » ; le reste demeure sous l'eau. La superficie de cette station est d'environ 7,000 mètres carrés : c'est plutôt un chiffre minimum, car la vase recouvre l'extrémité de la partie s'avancant dans le lac.

La couche archéologique est formée de débris charbonneux et calcinés provenant de l'incendie des cabanes, de matières organiques, de pierres éclatées sous l'action du feu, de limon blanchâtre : son épaisseur varie de 5 à 50 centimètres et aucun remaniement n'y a été pratiqué.

Le groupe d'habitations qui occupait cet emplacement a dû être détruit par un incendie extrêmement violent. Un grand nombre d'objets, en effet, et même des ossements humains retirés de la couche archéologique sont fortement carbonisés.

Les pilots en chêne, ronds ou refendus, en mélèze, en bouleau, en châtaignier sont assez nombreux : huit et dix par mètre carré. Ils émergent peu.

Dans son volume si remarquable sur les stations lacustres d'Europe, M. R. Munro ne donne que quelques renseignements assez vagues sur la station robenhausienne d'Onnens. Il faut dire que le propriétaire du terrain, craignant pour ses plantations, s'était opposé jusqu'en ces dernières années à ce que des fouilles méthodiques y fussent exécutées. Depuis, l'interdiction a été levée; des recherches ont été commencées et poussées avec activité par des fouilleurs expérimentés. Ceux-ci n'ont pas été déçus dans leur espoir : il a été constaté, en effet, que la station robenhausienne d'Onnens est une des plus riches de la région, non seulement parce que les matériaux qui y ont été découverts sont abondants, mais parce qu'ils se signalent par la beauté des pièces, tant au point de vue de la facture qu'au point de vue de la matière première employée.

J'ai tenu à présenter à la Société d'anthropologie quelques objets remarquables provenant des fouilles exécutées récemment dans cette station.

Notons :

Figure 1. — Un marteau-hache à section rectangulaire, perforé, en serpentine. Le tranchant en est large. Élégante de forme, la pièce est polie avec un soin méticuleux; sa longueur est de 15  $\frac{1}{2}$  centimètres. Le tranchant rectiligne a 5  $\frac{1}{2}$  centimètres de largeur; le talon est un carré parfait de 2  $\frac{1}{2}$  centimètres de côté.

Figure 2. — Un marteau-hache à section ovale, perforé, en serpentine. Type à prolongements latéraux à la hauteur du trou. Le tranchant est large, convexe; le talon ovale. Le polissage est parfait. Longueur : 15 centimètres.

Figure 3. — Un marteau-hache perforé, à section rectangulaire,

en serpentine. Une des faces porte deux sillons longitudinaux, creusés assez profondément. Le tranchant est large, rectiligne.

Figure 4. — Une grande hache en granit de 28 centimètres de longueur : c'est une des plus longues, sinon la plus longue, trouvée dans les palafittes du lac de Neuchâtel.

Figure 5. — Un superbe couteau-tranchet percé d'un trou permettant de le suspendre. Belle serpentine. Le bord droit, ainsi que la moitié du bord gauche allant de la bifurcation à la pointe, est tranchant. Quant à la moitié inférieure du bord gauche et le bord inférieur en entier, ils sont arrondis pour que l'outil puisse être saisi plus facilement.

Cette pièce est polie avec soin sur les deux faces; sa longueur est de 18  $\frac{1}{2}$  centimètres, sa largeur de 11 centimètres. L'épaisseur est tout au plus de 5 millimètres. Sa forme et le trou pratiqué pour la suspendre me font penser que cette pièce est un instrument servant au chasseur : il l'accrochait à sa ceinture et s'en aidait pour détacher la peau des animaux ou dépecer ceux-ci.

La partie inférieure du couteau a été carbonisée : le feu a même provoqué un éclatement partiel.

Figure 6. — Un couteau à deux tranchants, en serpentine filandreuse. Dans la partie inférieure de la pièce, les bords sont arrondis afin de permettre la préhension directe de l'instrument. La pointe est ébréchée. Longueur de la pièce : 15 centimètres.

Figure 7. — Un petit couteau formé d'un fragment aiguisé de serpentine.

Figure 8. — Une pointe de javelot, à soie, en serpentine, fragmentée sous l'action du feu. Longueur : 12  $\frac{1}{2}$  centimètres.

Figure 9. — Une pointe de flèche en serpentine, à crans latéraux; le feu l'a complètement décolorée.

Figure 10. — Une amulette en serpentine, de forme ovale, percée d'un trou pour permettre de la suspendre.

Figure 11. — Une amulette en serpentine de forme rectangulaire. Elle est percée d'un trou pour la suspendre; au-dessus de ce trou est pratiquée une encoche. Cette pièce est complètement brûlée.

Figure 12. — Une amulette en jadéite, percée d'un trou pour la suspendre. Une des faces porte cinq traits longitudinaux; l'autre cinq traits transversaux. Ces traits sont profondément incisés de part et d'autre.

Figures 13 et 14. — Deux amulettes craniennes, l'une ronde, l'autre ovale; elles sont toutes deux percées d'un trou. Elles sont

carbonisées. On les a trouvées ensemble dans la couche charbonneuse, associées à l'amulette de la figure 11. Il est vraisemblable que ces trois pièces appartenaient au même collier. Les rondelles craniennes sont extrêmement rares dans les stations lacustres.

Outre ces pièces présentant un intérêt tout particulier, il faut encore signaler succinctement des haches plates, des ciseaux en serpentine et en pierre de jais, des instruments en os tels que pointes de flèche à soie, aiguilles à cordon, épingles à cheveux, navette à filocher; quatre perles en calcite brun translucide, une molette en serpentine, un beau polissoir de petites dimensions en grès fin (sur l'une des faces on remarque deux larges rigoles, sur l'autre une rigole large, une autre très étroite); de petits instruments en silex et notamment des racloirs, des grattoirs, des scies, des perçoirs, de petits éclats appointés et retouchés avec grand soin; enfin un petit fragment de cristal de roche, qui paraît avoir été utilisé comme perçoir.

De la présence des marteaux-haches et de l'abondance des roches rares, étrangères à la région, il faut conclure que la station d'Onnens ressort à l'extrême fin de l'époque robenhausienne.

La station de l'âge de bronze d'Onnens couvre environ 4,000 mètres carrés; la couche archéologique ne dépasse guère l'épaisseur de 15 centimètres. Elle repose à même sur le limon blanc, qui constitue le fond primitif du lac; la vase la recouvre en quelques endroits. La partie extrême de cette couche est superposée à la couche robenhausienne de l'autre station lacustre.

Les pilots, tous en chêne, dépassent le sol. Il est aisé de distinguer ceux qui supportaient le pont donnant accès du rivage aux cabanes.

Des fouilles ont été pratiquées dans cette station il y a nombre d'années.

Celles qui furent exécutées récemment ont mis au jour quelques objets remarquables. Deux pièces, entre autres, sont à signaler particulièrement :

Un bracelet fermé, évidé, en étain, orné de trois séries de trois côtes transversales. Entre chacune des séries sont gravés quatre doubles cercles centrés et six points. (Le croquis déroulé qui accompagne la figure 15 les indique clairement.) Le bracelet a 24 millimètres de largeur et 68 millimètres de diamètre intérieur. Il pèse 215 grammes. L'intérêt archéologique de cette pièce est considérable : pour toutes les stations lacustres d'Europe, R. Munro ne signale, en effet, qu'un seul bracelet en étain provenant des



palafittes de Montilier, rive orientale du lac de Morat. Le bracelet de Montilier est ouvert et ne porte aucune ornementation : c'est une barre simplement repliée.

La seconde pièce intéressante trouvée à Onnens est une figurine en roche noire, représentant un oiseau (fig. 16). Sur les côtés du corps sont creusées assez profondément des lignes pour simuler les ailes. Le cou est entouré d'un bourrelet; la tête forme un cône uni comme si l'artiste avait voulu simplement représenter le bec de l'oiseau. La queue, assez large, est massive. Les pattes n'y figurent pas : à la place de celles-ci est taillé un petit socle circulaire sur lequel repose directement le corps, suivant cependant un plan légèrement oblique : c'est précisément la position de l'oiseau au repos, les pattes repliées.

Dans plusieurs stations lacustres on a trouvé des figurines en argile représentant des oiseaux, des cochons, des sangliers, des poissons ou de vagues formes humaines. Citons sous ce rapport la station de Corcelette, voisine d'Onnens. Il existe également quelques figurines en bronze : celles-ci sont munies d'un anneau et constituent donc des pendeloques. Les figurines en argile étaient grossièrement modelées et paraissent avoir été des jouets quelconques.

Quant à l'oiseau de pierre dont le travail est soigné, il serait un symbole quelconque : c'est ce que semblent indiquer la forme du bec et le bourrelet qui recouvre le cou.

#### COMMUNICATION DE M. SIBENALER.

#### COUTUMES PHALLIQUES DANS LE LUXEMBOURG.

M. SIBENALER. — L'un des objets en forme d'oiseau que M. Exsteens a présenté à la Société d'anthropologie de Bruxelles rappelle en tous points l'oiseau dit *Pickfilchen* (oiseau qui pique), que l'on fabrique encore de nos jours à Nospelt et que l'on vend à la foire de Luxembourg, le lundi de Pâques, avec d'autres poteries emblématiques parlantes, telles que le *Kükük* (prononcez Koukouk), petit vase à double sifflet qui permet de reproduire le cri du coucou; la *Spoerbeckx*, tirelire avec fente supérieure pour y glisser les pièces de monnaies à épargner; le *Weyrâch*, petit encensoir, la *Spriedelchen*, l'oiseau qui crache en sifflant. D'autres objets en miniature qui entrent dans la composition des ustensiles de ménage sont aussi donnés par le promis à la promise, comme gage d'une union future.



Cette foire aux petites poteries porte le nom d'*Emmaüschen*, qui fait penser aux disciples d'Emmaüs; mais quelle en serait la signification lithurgique?... Je préfère prononcer le nom de la même façon, mais l'écrire d'une manière différente : *Ehemaüschen*, qui se traduirait littéralement alors par « petite souris du mariage » et comprendrait un gage d'union pour le mariage.

Les formes de ces figures symboliques de l'oiseau qui pique, de l'oiseau qui crache, de la tirelire et du coucou, emblème de l'infidélité, sont surtout à remarquer. Le nom de *Pickfilchen* se traduit par petit oiseau qui pique, le diminutif *chen* signifie petit comme dans *Spridelchen*, petit instrument qui crache, tous deux ont la forme d'un oiselet. Ces formes se présentent sous trois dimensions : grandes, moyennes et petites.

*Filchen*, petit oiseau; *Phoel*, oiseau de taille ordinaire, provient probablement de phallus, symbole de la nature créatrice, nom donné également dans le même sens par tout le peuple des deux Luxembourg, dans son pittoresque patois germanique, au membre viril aussi bien de l'homme que des animaux.

En termes hippiatrices, le nom d'entier (mâle du cheval) se traduit en luxembourgeois par le mot *Phoel*, tant qu'il n'a pas subi la castration. De là l'expression courante : « Les chevaux *entiers* sont plus fougueux que les chevaux *hongres* », nom qui leur est donné après la castration.

Les fêtes de l'*Ehemaüschen* sont-elles des continuations des rites antiques où, dans certaines réjouissances en l'honneur de Vénus et de Priape, le phallus était porté solennellement? On voyait défiler des porteurs de phallus dans les saturnales et dans les bacchanales; partout, d'ailleurs, en Orient, à Rome et même chez les Grecs, il était considéré comme un signe protecteur : on le représentait sur la façade des maisons et les dames le portaient au cou comme pendentif en guise d'amulette! On le retrouve encore au XIII<sup>e</sup> siècle, dans les motifs d'architecture des églises romanes.

De nos jours aussi, les dames congolaises portent au cou le phallus en ivoire comme bijou symbolique de la plus haute importance.

Un excellent poète luxembourgeois, M. Wachthausen (<sup>1</sup>), dans un recueil intitulé *Fèstég*, c'est-à-dire Jours de fête, décrit très

---

(<sup>1</sup>) Luxembourg, imprimerie Schroll

humoristiquement le Carnaval, l'*Emmeischen*; le *Saint Grein* (?), l'Octave (1); la *Schuobermess*, Kermesse instituée par Jean l'aveugle (2) et les *Tripassés*. Il fait souvent allusion aux coutumes lubriques qui accompagnent l'échange des petites poteries; il désigne spécialement les *Pickfillercher* (les oiseaux qui piquent), les *Tirelirercher*, les *Spridelcher*, le *Weirâch* (l'encens)...

.....  
Que l'on prend d'assaut,  
Afin que tout s'accorde bien.  
.....

Je ne traduirai littéralement que les lignes versifiées qui viennent appuyer ma thèse :

.....  
Où l'Emmeischen reluit aux teintes dorées,  
Et nous invite instamment à la joie et à la gatté.  
.....

Tout ne vise ici qu'à la pointe du mariage  
Et chaque fois ils s'en vont par deux.  
.....

Ainsi tout est terminé avec le choix  
Et chacun empoigne la sienne.  
.....

Il fait mention également d'une seconde coutume qui se pratique aussi le même jour et qui consiste à choquer deux œufs de Pâques par la pointe; le possesseur de l'œuf fendu par le choc est le perdant.

.....  
On le choque (l'œuf) contre les dents;  
On lui arrose aussi la pointe.  
.....

L'auteur revient ensuite à l'achat des poteries et choisit des tasses avec devises: « Amour ardent », « Avec grande tristesse », « Grande fidélité », « Sans regret », « A toi pour la vie », « Ah! si

---

(1) Premier jour de l'octave (*Huit jours d'adoration de la Vierge au mois de mai*).

(2) N. VAN WERVEKE, *Geschichte des luxembourger Landes*. Luxembourg, Imp. Worré-Mertens, 1909, pp. 190 à 196.

tu étais miennel », tous propos galants, comme on le voit, et qui laissent en arrière toute idée de rites religieux ou bibliques comme d'aucuns ont voulu le prétendre <sup>(1)</sup>.

Il accentue et va *crescendo* :

.....  
Comme amoureusement on se presse,  
Comme quelque chose de timide et de défendu,  
Et lui jure une éternelle fidélité.  
.....

Car il a choisi librement son cœur.  
Sur lequel il compte depuis des années.  
.....

Demandera-t-il gracieusement à Marie,  
Si parfois elle voudrait porter son nom !  
.....

Comme un présent vous favorise souvent,  
On a recours immédiatement à l'Emmeischen.  
.....

Si près de la danse on se dispute aussi un peu ;  
Se presser amoureusement, se chercher un coin,  
Sur le chemin du retour où ne brûle plus de lumière,  
Ce polisson qui se nomme *Amor* (Cupidon)  
Ne laisse plus de paix à la jeunesse,  
Jusqu'à ce que le sang se précipite dans les veines.  
Cela n'a pas beaucoup à dire enfin ;  
La cause doit être attribué uniquement au printemps.  
.....

Je dois glisser sur les détails des commentaires et des scènes d'orgies qui se passent ensuite dans les bals de la ville où la jeunesse se trémousse et dans les guinguettes de la banlieue, scènes qui n'ont évidemment rien de commun avec la version biblique de la rencontre faite par le Christ, sous les dehors d'un étranger, de deux de ses disciples qui allaient à Emmaüs<sup>(2)</sup> en discutant les événements des derniers temps de la vie du Sauveur.

---

(1) DE LA FONTAINE, *Us et coutumes des Luxembourgeois*. Impr. Pierre Brück. — Il reconnaît cependant que les demoiselles réclament l'Ehemäuschen de leurs adorateurs.

(2) Histoire Sainte, par le Dr SCHUSTER, traduction française par l'abbé Couissinier. Fribourg-en-Brisgau, p. 256.

Ce rapprochement entre l'objet, en forme d'oiseau, présenté par M. Exsteens, avec des trouvailles néolithiques, est fort curieux au point de vue des traditions populaires, et je serais heureux de rencontrer des contradicteurs aux données qui précèdent, en vue de faire jaillir encore plus de lumière au sujet des coutumes folkloristes de mon pays d'origine.

Des remerciements sont votés à MM. Hasse, Exsteens et Sibenaler.

La séance est levée à 11 heures.

---